Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PROJET DE PROLONGEMENT DE L'AIGLE-LEYSIN JUSQU'À LA BERNEUSE

Le Département des infrastructures fait part de ses réserves et suggère une variante

Le conseiller d'Etat Philippe Biéler, chef du Département des infrastructures, a rencontré ce matin une délégation du conseil d'administration de l'Aigle-Leysin pour examiner les résultats de l'enquête publique du prolongement du chemin de fer à la Berneuse. M. Biéler a fait part des réserves sur la faisabilité du projet, compte tenu des fortes atteintes à l'environnement du tronçon sommital et des problèmes financiers du canton En même temps, il reconnaît l'opportunité d'améliorer la liaison entre le chemin de fer, la station de Leysin et son domaine touristique. Il a donc évoqué l'hypothèse d'une " variante Temeley ".

Avant de rédiger le préavis du département à l'Office fédéral des transports, autorité responsable de l'octroi du permis de construire, M. Biéler a souhaité rencontrer une délégation du conseil d'administration pour procéder à un échange de vues.

Le projet de prolongement de l'Aigle-Leysin a fait l'objet d'une enquête publique du 11 février au 12 mars 1998. Les associations de la protection de la nature ont exprimé diverses oppositions ; celles-ci ont principalement trait au tracé supérieur et aux atteintes au paysage, à la nature et à la faune. Les services spécialisés de l'administration cantonale ont également relevé l'importance des impacts du projet sur l'environnement.

Lors de la rencontre de ce matin, M. Biéler a toutefois reconnu l'intérêt de favoriser le développement du chemin de fer en assurant une liaison directe par rail vers le domaine touristique de Leysin. C'est pourquoi il a transmis aux promoteurs du projet la suggestion de limiter le prolongement du chemin de fer jusqu'au Temeley et d'y créer une station intermédiaire sur la télécabine Leysin-Berneuse. Ce premier tronçon du prolongement ne porte que de faibles atteintes à l'environnement, car il reprend le tracé d'une route forestière existante.

Cette variante permettrait de réduire fortement le budget de construction. Le coût du prolongement jusqu'à la Berneuse est estimé à 33 millions de francs, dont une

vingtaine serait à la charge de l'Etat de Vaud.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 juillet 1998

M. Philippe Biéler, chef du Département des infrastructures, 021 / 316 70 01 M. Vincent Krayenbühl, chef du Service des transports, 021 / 316 73 70 ? dès 13 h 30